



Déclaration liminaire CTSD du 11 février 2022

Dans notre déclaration liminaire en CDEN le 21 octobre 2021, nous nous réjouissons du fait que la pandémie semblait se calmer et que nous pouvions, sans doute, entrevoir la fin de cette interminable crise sanitaire. Mais c'était sans compter avec Omicron qui a douché notre optimisme pourtant prudent et a replongé les personnels de l'Education nationale dans les affres de la gestion quotidienne du Covid.

Tout s'est accéléré depuis la reprise de janvier. Composant avec un protocole qui, tel qu'il est, ne peut casser la chaîne des contaminations, la vie scolaire des établissements et les enseignants des écoles (avec en 1ère ligne, les directrices et les directeurs) passent une bonne partie de leur temps à tenter de récupérer des attestations, à filtrer les entrées d'élèves le matin, à tenir à jour des tableaux de cas positifs et de tests à J0, J2, J4 et J5. Les enseignants sont à la peine pour assurer une continuité pédagogique avec la rotation incessante des élèves présents et absents.

Le pire, c'est le non remplacement des professeurs absents pour cause de Covid. Dans le 1er degré, ces non remplacements couplés avec l'interdiction de brasser les élèves empêchent l'accueil de ces derniers ce qui ne va pas, vous vous en doutez Monsieur le Directeur Académique, sans créer des tensions plus ou moins graves avec les parents d'élèves dont nous comprenons l'exaspération légitime. Un article de la Dépêche s'en est d'ailleurs fait l'écho.

Si, nous le reconnaissons, vous gérez cette situation exceptionnelle et génératrice de stress pour tous avec autant de bienveillance que faire se peut vis-à-vis des personnels, il n'en est pas de même au ministère. Il aura fallu la mobilisation massive du 13 janvier pour que le ton s'infléchisse quelque peu et que Monsieur Blanquer, en partie désavoué par son 1er ministre, daigne enfin prêter une oreille attentive à ce que lui disent les organisations syndicales. Est-ce à dire que c'est la fin des annonces faites la veille aux médias pour une mise en œuvre dès le lendemain sans même que la FAQ ait eu le temps d'être mise à jour? Nous l'espérons vivement...

Il faudra que notre Ministre reconnaisse, autrement qu'en nous berçant de bonnes paroles, l'engagement dont ont fait preuve tous les agents qui ont eu à gérer la crise sanitaire au jour le jour (y compris les week-ends), sans compter leurs heures et dans des conditions de travail difficiles. C'est à ce prix qu'il y a pu avoir une continuité, certes imparfaite mais continuité quand même, du service public de l'Education nationale. Quand nous disons reconnaissance, nous pensons à une reconnaissance financière bien entendu.

Venons-en maintenant à l'objet de ce Comité Technique, à savoir les mesures de carte scolaire 1er degré pour la rentrée 2022.

L'UNSA-Education du Gers reconnaît que les conditions comptables sont favorables à notre département: 300 élèves de moins en prévision, une dotation constante et donc un taux d'encadrement de nos élèves qui s'améliorera à la rentrée 2022.

Pour reprendre vos termes lors du Groupe de Travail du 4 février dont nous nous félicitons qu'il ait permis de réels échanges, la carte scolaire 2022 sera plutôt douce... ce qui est la moindre des choses étant donné que nos collègues ont été et sont toujours mis à rude épreuve. Plutôt douce ne veut pas dire sans aucune mesure. Nous allons à nouveau discuter de celles-ci et nous aurons quelques éléments nouveaux à vous apporter.